

Albert Thomas et Renaudel ont parlé à Bruxelles des Elections Françaises

"Nous voulons, dirent-ils, que la révolution sociale se fasse dans l'organisation."

Bruxelles, 3 décembre. — Albert Thomas et Renaudel ont donné hier soir à la Maison du Peuple, une conférence qui a été très applaudie par l'assistance.

Parlant des résultats des élections en France, Renaudel a dit que le Parti Socialiste se trouvait devant les difficultés parlementaires. Il a ajouté que la situation actuelle est la raison des maux de la guerre. La classe ouvrière veut prendre le pouvoir, non pas seulement pour elle, mais pour organiser le monde.

Parlant de la Société des Nations, l'orateur a dit : « Nous avons des réserves à formuler et nous ne devons pas croire que le traité de Versailles ait été conclu, mais nous ne savons pas encore quand le Traité de Paix sera signé, les Etats-Unis hésitent encore. »

Le Président Wilson a eu la noblesse des idées, mais n'a pas eu peut-être la fermeté de l'action.

La bourgeoisie est responsable du chaos, mais nous ne voulons pas que la révolution sociale se fasse dans le chaos ; nous voulons qu'elle se fasse dans l'organisation.

Parlant ensuite de l'Allemagne, Renaudel a dit que la République allemande, ou se demande quel sera l'avenir. C'est pourquoi nous devons pousser le Gouvernement à ne pas être implacable et à accepter un régime d'armistice qui n'ait pas d'intérêt au maintien de la République et à la victoire du socialisme.

Albert Thomas a parlé également du résultat des élections en France. Il a exposé dans quelles conditions le Parti Socialiste a obtenu la victoire. Il a ajouté : « Le Capitalisme français a mené la bataille directe contre nous, mais il se trompe s'il croit avoir arrêté le progrès socialiste parce que nous avons été réduits à 70 députés. »

L'orateur a terminé en disant que le Socialisme doit vivre dans l'ordre, non dans le désordre, et qu'il avance malgré tout.

Les problèmes de la Reconstitution

M. TARDIEU LES ETUDES DES DEPARTEMENTS SINISTRES

M. André Tardieu, ministre des Régions Sinistres, a tenu hier soir à la Chambre, et dans l'après-midi, au Palais National, une conférence sur les problèmes de la reconstitution des départements sinistres.

La séance a été consacrée à l'étude des principaux problèmes financiers de la reconstitution des départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

Le chiffre des dépenses pour la reconstitution industrielle et de 450 millions pour les autres départements sinistres.

3. Des circuits interdépartementaux, réunissant soit des cantons, soit des arrondissements limitrophes, seront constitués pour relayer les réseaux départementaux voisins toutes les fois que le travail paraît devoir être poursuivi.

Pour en revenir au déficit prétendu, il faut dire que l'Administration est la seule dont les crédits ne couvrent plus avec le prix de revient des services rendus. D'ailleurs elle n'a pas le droit de son but si elle se proposait de retirer un profit exagéré de son monopole. Il y aurait beaucoup à dire pour porter à la connaissance du public les mesures à prendre à seule fin d'organiser la productivité des services d'Etat.

L'attention du Parlement a été attirée sur cette question. Mais ni les démarches pressées faites au Gouvernement, ni les vœux que les différents groupes de notre Assemblée ont émis, ni les projets que nous avons présentés à notre Administration, ni les efforts de nos délégués au Comité consultatif des P. T. T. n'ont eu de succès et n'ont donné de résultats.

A. DELCROIX, Secrétaire des Agents des P. T. T.

Dans les Hospices Vieux se plaignent

Ils réclament contre la mauvaise nourriture et le manque de chauffage

A L'HOSPICE COMTESSE

L'Administration des Hospices, possédant rue de la Monnaie, un fort bel établissement. C'est l'Hospice Comtesse. On pourrait y vivre fort heureux, mais il paraît, si nous en croyons les lettres nombreuses que nous avons reçues ces temps derniers, que ce n'est pas le cas.

A la suite de ces lettres, une enquête sur place s'imposait. Interrogés par nous, quelques uns des Hospices, ne se firent nullement faute de nous déclarer qu'ils étaient très mal nourris. Trois de ces interviews nous ont semblé particulièrement suggestives, nous les résumons ci-dessous.

Le chef brulant, les yeux clairs, ornés de lunettes d'or, nous dit, en nous montrant le menu de la journée : « Ce n'est pas le cas. »

« Il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

« Mais il n'est pas riche, nous dit-il, et il a eu une vie toute de labeur, nous dit-il, et il a eu quelques petites commodes qui lui ont permis d'entrer à Comtesse. »

« Et je n'ai pas maintenant pour mon argent, nous dit-il, ce que j'avais autrefois. »

ROUBAIX

Les Candidats aux Conseils Général et d'Arrondissement

AU CONSEIL GENERAL

Les citoyens : Canton Nord. — Briffaut Henri, maire de Wattrelos.

Canton Est. — Lefebvre Henri, secrétaire de la Section Roubaissienne du P. S.

Canton Ouest. — Lebas, maire de Roubaix.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton Nord. — Perrin, adjoint au maire de Roubaix.

Canton Est. — Watremetz, adjoint au maire de Roubaix.

Canton Ouest. — Theilher, maire de Croix.

Un ordre nécessaire

Depuis que les hommes se font la guerre, et il y a déjà un petit moment de cela, il est d'usage que les vainqueurs soient récompensés de la gloire dont ils se sont couverts en leurs adversaires. Aussi bien, dans les pays où l'on ignore les déclarations, les combattants se récompensent-ils eux-mêmes, les musulmans en coupant la tête des vaincus, ce qui est un très joli souvenir à conserver sur un grabirou ; les Peaux-Rouges en décollant le cuir chevelu de celui qu'ils ont vaincu, cavité dont le vaincu ne souffre, en somme, que s'il n'est pas tout à fait mort, ce qui est assez rare.

Dans nos pays civilisés, enfin, le droit du vainqueur s'exprime d'une autre façon. Les Romains ont poursuivi les chrétiens pendant environ trois siècles, et pour se récompenser de ces prises de guerre, ils ont fait les spectacles amusés de les faire manger par des chaînes de fer ou les faire griller sur des bûches rougies à blanc, plaisirier qui n'a évidemment rien d'attique.

Il est vrai que les chrétiens, lorsqu'ils furent pris par les catholiques, s'efforcèrent de se faire plaisir analogues. Pendant environ treize siècles, ils firent cuire sur des tas de bois ceux qui avaient le singulier courage de se dire leurs ennemis.

Les raffinements de notre belle civilisation nous ont heureusement procurés des divertissements plus variés et plus sains. Au temps de guerre, les hommes se transformèrent en oiseaux, en poissons, en taupes, voire en hérissons, qui furent à cache-cache pendant des années, s'exercant au foot-ball avec des cônes de fonte qu'ils se trouvaient agréables de recevoir sur la tête, s'amusant à faire partir des boules pitantes pour faire étonner leurs partenaires, etc.

Après la bataille, distribution de jolis petits bouts de ruban de toutes les couleurs, selon les sacrifices faits par les uns et les autres. Mais les progrès de la justice, qui progressent, quoiqu'en on dise, font que ces récompenses reviennent à tous, vainqueurs ou vaincus, ce qui est d'autant plus équitable que, dans nos guerres indiennes, les vaincus ont nécessairement autant de mérite que les autres.

Aussi, puisque nous sommes sur le chapitre de la raison, je me demande pourquoi toutes les batailles n'ont pas les mêmes sanctions, la bataille de Waterloo, les autres, par exemple, c'est indéniable, le vaincu consent toujours des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

Voilà, par exemple, ce qui vient de se passer à Roubaix. A l'instar du vainqueur de la sainte cause, les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

On ne peut pas dire que les vaincus ont consenti à des sacrifices bien plus considérables que le vainqueur.

face de la rue Pierre de Roubaix, entre un auto-canon appartenant à M. Dispa, fondeur, rue de l'Ormeuil, et le tramway.

Le déviant du tramway a été endommagé et, par suite de choc, la voiture est sortie des rails. La circulation a été interrompue en partie pendant six heures. Il n'y a eu aucun accident de personne.

DEUX POLIUS

M. Arthur Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 2 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Ces deux vols ont été commis, le premier, le 2 décembre, et le second, le 3 décembre, par le même individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 2 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 2 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 2 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 3 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 3 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 4 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 4 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 5 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 5 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 6 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 6 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 7 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 7 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 8 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 8 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 9 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 9 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 10 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 10 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 11 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 11 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 12 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 12 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 13 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 13 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 14 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 14 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 15 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 15 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 16 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 16 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 17 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 17 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 18 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 18 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 19 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 19 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 20 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 20 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 21 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 21 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 22 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 22 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 23 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 23 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 24 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 24 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 25 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 25 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 26 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 26 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 27 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 27 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 28 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 28 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 29 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 29 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 30 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 30 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 31 décembre, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 31 décembre, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile.

Le 1er janvier, un individu, qui se nomme M. Hollemaert, 39 ans, brosseur, demeurant rue de la Gare, 11, a été arrêté par la police, le 1er janvier, pour avoir volé un portefeuille contenant une somme de 900 francs — son portefeuille — de la rue des Sept Puits à son domicile